



Centre Socioculturel - Guilers

2008 TREMPLIN Take Off

Règlement

ARTICLE 1 – L'ORGANISATION

Le Centre Socioculturel L'Agora est l'organisateur du Tremplin Take-Off. Il a pour partenaires la Mairie de Guilers, Delot Le Blond, Le Studio de Morlaix, Fréquence Mutine, la Carène, Daktari Musique, l'association Guy l'Ere de Rien.

ARTICLE 2 – Les OBJECTIFS

☞ Permettre aux groupes amateurs de progresser en retournant les fiches d'évaluation jury à toutes les formations non sélectionnées pour le tremplin final.

☞ Donner l'occasion aux groupes sélectionnés pour le tremplin de se produire sur scène dans de très bonnes conditions (balance d'une heure pour chaque groupe, accompagnement du groupe par un sonorisateur professionnel lors du tremplin du 28 Juin 2008).

☞ Donner aux groupes sélectionnés la possibilité d'obtenir l'enregistrement de leur production live sur CD.

☞ Permettre aux formations gagnantes, lors du concert du 28 Juin, d'obtenir un prix favorisant la promotion et la diffusion du groupe.

ARTICLE 3 – Les SELECTIONS & le JURY

Les sélections se passent en deux temps:

1er temps : Sélection d'après deux compositions originales.

Un jury composé de 6 personnes⁽¹⁾ écoutera les maquettes des groupes. Durant cette écoute, chaque membre du jury complètera la « Fiche d'Evaluation Jury », une synthèse des fiches sera effectuée afin de sélectionner les 4 groupes retenus pour le 30 Juin.

2nd temps : Tous les groupes non retenus recevront les « Fiches d'Evaluation Jury » par la poste.

3^{ème} temps : Concert du 28 Juin

Les quatre groupes sélectionnés se produiront sur scène devant le public et le jury. Durant le concert, chaque membre du jury complètera la seconde « Fiche d'Evaluation Jury » ou un critère supplémentaire sera ajouté (prestation scénique). A la suite du concert, le jury se retirera pour délibérer. Les prix seront remis aux groupes le soir même.

ARTICLE 4 – INSCRIPTIONS Comment et Qui ?

COMMENT : Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site : tremplintakeoff.guilers.org. Les inscriptions sont ouvertes du 15 Janvier 2008 à 9 h au 29 Février 2008 à 18 h.

QUI : Sont admis à participer au tremplin : - les groupes répétant dans le département du finistère.

- les groupes composés uniquement d'amateurs (pas de professionnels ni d'intermittents).

- les groupes de style influences rock, pop & reggae.

- les **4 groupes qui ont participé à la finale** de l'an dernier ne peuvent pas participer cette année.

ARTICLE 5 – Le DOSSIER d'INSCRIPTION: validation de l'inscription

Pour que l'inscription puisse être faite par internet et validée, le groupe devra avoir lors de la connection :

- les renseignements sur tous les musiciens du groupe (nom, prénom, âge, mail, téléphone, adresse, profession, instrument).

- 2 compositions originales du groupe en format MP3.

- Une photo libre de droits du groupe en format JPEG.

ARTICLE 6 – PRIX

Différents prix sont prévus pour les gagnants :

☛ L'enregistrement d'une maquette au café concert Le Studio à Morlaix.

☛ Une demi-journée d'accompagnement et de conseil à la Carène ou une première partie.

☛ Une émission spéciale sur le groupe à Fréquence Mutine.

☛ 200 € d'achat dans un magasin de musique Brestois.

ARTICLE 7 – RECLAMATIONS & RESPECT du REGLEMENT

Tous les groupes qui se présentent au « Tremplin Take-Off » doivent respecter le règlement établi.

Les décisions du jury en ce qui concerne la sélection des groupes et la remise de prix ne pourront pas être discutées.

(1) le jury sera composé de Patrice JEZEQUEL du Café Concert et Studio d'Enregistrement Le STUDIO de Morlaix, d'un responsable de l'entreprise de sonorisation DELOT LE BLOND, d'Elisabeth TORTORICI de la Carène, de Claude MARTIN de Fréquence Mutine, de Catherine BIHAN de Daktari Music, d'un membre de Guy l'Ere de Rien.